

# BDL REMPART – PART B

## Rapport mensuel

### Objectif et approche d'investissement

BDL Rempart est un fonds Long Short actions cotées sur les marchés réglementés des pays de l'Union Européenne et/ou de l'OCDE. La performance du fonds s'appuie sur un processus de sélection des entreprises, à l'achat et à la vente, reposant sur une approche fondamentale et une recherche propriétaire. Les niveaux d'exposition résultent des idées d'investissement.

*L'utilisation de ces instruments peut entraîner un effet de levier. Ce mécanisme permet d'amplifier la capacité d'investissement. Cet effet démultiplicateur entraîne un risque accru de perte en capital ou de rendement potentiel.*

### Profil de risque et de rendement

#### NIVEAU DE RISQUE - SRI



Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an
Performance du fonds	6.1%
Volatilité du fonds	11.4%
Ratio de Sharpe	0.54
Ratio de Sortino	1.83
Ratio de Calmar	0.57
Max. drawdown du fonds	-10.8%
Recouvrement (en jrs calendaires)	71

### Contacts

Victorien de Gastines  
 Directeur du développement  
[Victorien.degastines@bdlcm.com](mailto:Victorien.degastines@bdlcm.com)  
 06 83 35 67 95

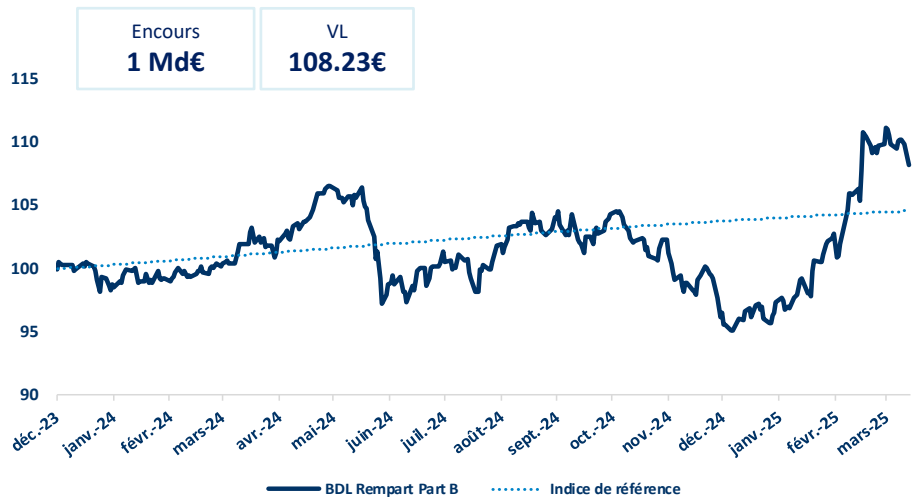
### Commentaire de gestion

Le fonds BDL Rempart a enregistré une performance de +2.2% en mars, contre +0.2% pour son indice de référence. L'exposition positive au marché européen a été détractrice (-2,3%), tandis que l'alpha long a contribué pour +3.1% et l'alpha short pour +1.2%. Au cours du mois, la flexibilité de BDL Rempart nous a permis d'abaisser l'exposition nette en réduisant le poids de certaines valeurs du côté acheteur et en augmentant la poche vendeuse face aux incertitudes économiques.

Les deux poches de BDL Rempart ont contribué positivement à la performance du fonds. Du côté acheteur, comme en février, Eiffage (+0.8%) continue de bénéficier de résultats au-dessus des attentes et de l'augmentation de son dividende de 15% ce qui fait passer le montant des bénéfices redistribués aux actionnaires de 30% à 45%. Vinci (+0.4%) affiche une progression du trafic autoroutier de +5.6% sur les deux premiers mois de l'année par rapport à 2024 et de +6.7% concernant les aéroports. JDE Peets (+0.5%) a initié un rachat d'actions à la suite des résultats annuels publiés fin février. Le potentiel de création de valeur de ce rachat d'actions est important car la valorisation est très attractive, et le titre bénéficie d'un effet technique avec un flux acheteur. Du côté vendeur, c'est notre protection mise en place sur un indice (+0.9%) et le panier thématique lié à des valeurs que nous trouvons survalorisées (+0.6%) qui permettent de profiter de la baisse du cours de bourse de ces sous-jacents.

À l'inverse, plusieurs valeurs ont pesé sur la performance. Puig (-0,5 %) a souffert des résultats prudents de Douglas (qui détient Nocibé en France), reflétant la faiblesse du consommateur à court terme, bien que la tendance de croissance du secteur du parfum reste intacte à long terme. Safilo (-0,4 %) a vu son activité ralentir aux États-Unis, avec un risque de pression sur les résultats du premier trimestre. Concernant les potentiels tarifs douaniers, ses fortes marges brutes (60%) permettent d'envisager un ajustement par les prix d'autant plus que toute l'industrie optique américaine dépend de produits importés. Arkema (-0,4 %) a effacé ses gains récents (plan Allemand et potentiel cessez le feu en Ukraine) en raison d'une activité plus faible qu'attendu aux États-Unis lors du premier trimestre, sans remettre en cause son potentiel de croissance à moyen terme grâce à la montée en puissance de ses récents investissements. Philips (-0,4 %) importe depuis les Pays-Bas une partie de ses équipements médicaux vendus aux États-Unis. Grâce à ses usines américaines, elle pourrait compenser les droits de douane par une hausse modérée des prix. Philips est parfaitement positionnée pour répondre aux besoins d'efficacité et de digitalisation des hôpitaux.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie



### Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	Création
Fonds	12.0%	2.2%	12.0%	5.8%	11.1%	6.1%	8.2%
Indice**	0.7%	0.2%	0.7%	1.5%	2.5%	3.5%	4.6%

### Performances Annualisées

	1 an
Fonds	6.1%
Indice**	3.5%

\*\*Jusqu'au 30/09/2021, l'EONIA était l'indicateur de référence du fonds BDL Rempart. Depuis le 01/10/2021, l'indice de référence de BDL Rempart est l'ESTER et sa performance est présentée selon la méthode du chaînage.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de BDL Rempart et au document d'informations clés pour l'investisseur disponible sur <https://www.bdlcm.com/convictions> avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds

# BDL REMPART – PART B

## Rapport mensuel

### Caractéristiques du compartiment

Gérant : Hughes Beuzelin

Co-gérants : Aymeric Mellet & Alexandre Marie

Structure légale : SICAV de droit français

Indice de référence : €STR

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : 3 à 5 ans

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement : France, Luxembourg, Espagne, Suisse, Portugal, Singapour

Code ISIN : FR001400LH10

### Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank France

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : Avant 11:00 CET

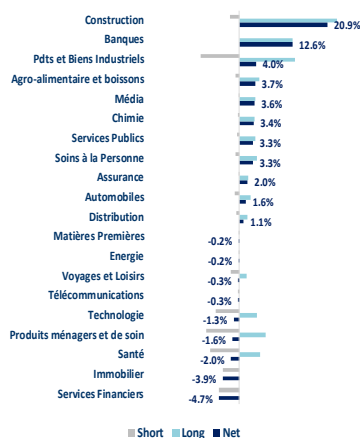
Frais de souscription : 2% Max

Frais de rachat : Néant

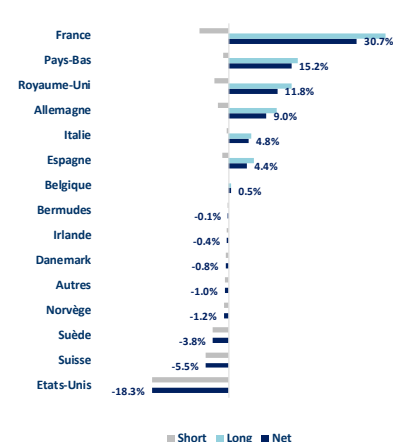
Frais de gestion : 2.10%

Frais de performance : 20% TTC au-delà de l'€STR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark

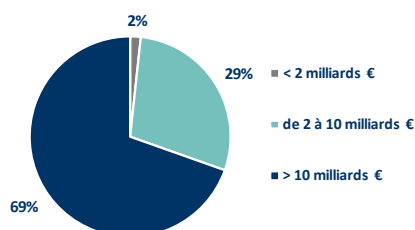
### Expositions sectorielles



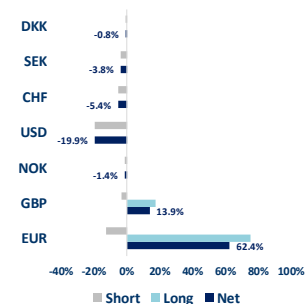
### Expositions géographiques



### Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi



### Répartition par devises de l'actif investi



### Principales Positions Longues

Sociétés	Poids
EIFFAGE	7.3%
SAINT GOBAIN	6.6%
VINCI SA	6.1%
KONINKLUKE PHIL	4.8%
JDE PEET'S NV	4.7%

### Principales Positions Shortes

Sociétés	Poids
PANIER THEMATIQUE	-18.1%
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	-1.7%
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	-1.6%
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	-1.6%
INDUSTRIE	-1.6%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Expositions Long Actions	92.7%	106.7%	101.9%	101.1%
Expositions Short Actions	-47.5%	-45.3%	-48.9%	-47.7%
Exposition Nette Actions	45.2%	61.4%	53.0%	53.4%
Expositions Brute Actions	140.2%	152.0%	150.9%	148.9%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Nombre total de positions à l'achat	29	31	30	30
Nombre total de positions à la vente	29	26	27	27

### Les 5 Principaux contributeurs

Sociétés	Position	Contributions
COUVERTURE INDICE	Short	0.9%
EIFFAGE	Long	0.8%
PANIER THEMATIQUE	Short	0.6%
JDE PEET'S NV	Long	0.5%
VINCI SA	Long	0.4%

### Les 5 principaux détracteurs

Sociétés	Position	Détracteurs
PUIG BRANDS SA-B	Long	-0.5%
SAFILO GROUP SPA	Long	-0.4%
ARKEMA	Long	-0.4%
KONINKLIJKE PHIL	Long	-0.4%
SAINT GOBAIN	Long	-0.3%

Les données présentées sur les périodes de plus d'un an correspondent aux informations de la part C du fonds.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à un indice (ici le SXXR). Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Approche bottom-up** : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement/taux d'exposition** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Valeurs cycliques** : Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.

**Vente à découvert (short)** : Vendre à terme un actif que l'on ne détient pas le jour où cette vente est négociée mais qu'on se met en mesure de détenir le jour où sa livraison est prévue. Si la valeur de l'actif baisse après la vente à découvert, le vendeur peut le racheter au comptant et dégager une plus-value. Le gain potentiel est limité à la valeur de l'actif. Si, à l'inverse, elle monte, le vendeur s'expose à un risque de perte illimitée

## DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC. Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit. Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et l'incidence technique de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme. L'indicateur de comparaison de BDL Rempart (€STR capitalisé) est calculé hors dividendes, ce qui peut induire un biais dans la comparaison de la performance. Pour plus d'information sur les risques auxquels le fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management ([www.bdlcm.com/rempart](http://www.bdlcm.com/rempart)). Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en français et en anglais sur le site de BDL Capital Management : <https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires>. BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Frais de performance : 20% TTC au-delà de l'€STR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark.

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.bdlcm.com/notre-approche-esg/>

## Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou l'OPCVM sera publiée sur le site internet de BDL Capital management, <https://www.bdlcm.com>.

## Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le prospectus complet du FCP et derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'à 14h le jour précédant celui de l'établissement de la valeur liquidative (mercredi ou la veille en cas de fermeture des marchés et/ou jour férié légal en France ainsi que le dernier jour ouvré de l'année civile). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société. Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur du FCP. La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon..